

Pour en finir avec les mauvaises pratiques

AT3

1ER JOUR, 10:30 - 12:00

En 2012, 342 millions de tonnes de déchets ont été produites en France. Si la majeure partie de ceux-ci est collectée, traitée, valorisée et éliminée, il en reste encore malgré tout un bon nombre laissé « sur le bord de la route », et in fine dans les océans... Entre gestes inconsidérés et pratiques non respectueuses de la réglementation, ces comportements nuisibles posent de vraies questions environnementales, économiques et sociétales. Il faut évidemment agir en matière d'éducation et de prévention auprès de tous les acteurs, et plus largement mobiliser du local jusqu'à l'international, en faisant évoluer le cadre juridique, en favorisant l'innovation mais aussi en organisant des contrôles renforcés et des sanctions au juste niveau.



RÉDUIRE, RECYCLER, VALORISER :
TENIR LE CAP !

Intervenants des 14^e Assises des déchets

AT3 : Pour en finir avec les mauvaises pratiques



M. Antoine BRUGE

*Chargé de mission
déchets aquatiques
Surfrider*

Surfrider

Surfrider Foundation Europe est une association à but non lucratif, chargée de la protection et de la mise en valeur des lacs, des rivières, de l'océan, des vagues et du littoral. Créée en 1990 par un groupe de surfeurs locaux, elle regroupe aujourd'hui plus de 9 000 adhérents et agit sur 14 pays via ses antennes bénévoles. Son action se structure autour de 5 campagnes fortes: océan et climat, aménagement du littoral, transport et infrastructures maritimes, qualité de l'eau et santé, déchets aquatiques.



M. Laurent COURAPIED

*Chef du pôle risques chroniques
DREAL Hauts-de-France*

DREAL Hauts-de-France

Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sont des services déconcentrés du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de la Cohésion des territoires. Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL pilote les politiques de développement durable ainsi que celles du logement et de la ville.

Ses objectifs : Une cohérence et une légitimité renforcées pour une action en faveur du développement durable, un pilotage unique des politiques du ministère en région, une place réaffirmée de la politique du logement et de la rénovation urbaine.



Mme Evguenia DEREVIANKINE

*Avocate associée
UGGC Avocats*

UGGC Avocats

UGGC Avocats est l'un des premiers cabinets d'avocats indépendants en France. Avec des bureaux présents sur 4 zones géographiques (Europe, Afrique, Asie et Moyen-Orient) et un réseau structuré de correspondants, le cabinet dispose d'une capacité d'intervention internationale efficace. Avec plus de 150 avocats le cabinet couvre tous les domaines du droit. Les avocats de l'équipe « Droit de l'environnement » accompagnent des industriels sur l'ensemble des problématiques environnementales liées à l'exploitation de leurs installations.



M. Patrick KORNBERG

*Président de la branche
métaux non-ferreux
FEDEREC*

FEDEREC

La Fédération des entreprises du recyclage rassemble les acteurs du recyclage au sein d'une organisation fédérale dont les différentes actions vont de la promotion du recyclage et de ses métiers à la représentation, l'information et l'accompagnement de ses adhérents. Le secteur du recyclage et de la valorisation des déchets, que représente FEDEREC avec ses 1300 sites adhérents, constitue l'un des piliers reconnus des éco-industries françaises ainsi qu'un véritable levier industriel et stratégique pour la croissance française et européenne.

Intervenants des 14^e Assises des déchets

AT3 : Pour en finir avec les mauvaises pratiques



**M. Philippe MICHEAUX
NAUDET**

*Chargé de projets senior
ACR+*

ACR+

ACR+ est un réseau international de villes et de régions partageant le but de promouvoir une gestion durable des ressources et d'accélérer la transition vers une économie circulaire sur leurs territoires et au-delà. Les activités clés comprennent la facilitation de l'échange d'expériences entre les membres, le partage d'informations techniques et politiques et l'animation du réseau.

Pour renforcer les connaissances et les compétences du réseau ainsi que pour promouvoir l'innovation dans le domaine de la gestion des ressources matérielles, ACR + est également engagé dans plusieurs projets au niveau européen et dans la région méditerranéenne, en coopération avec ses membres.



M. Hervé PERRONNEAU

*Responsable de la COPR
Nantes-Métropole*

Nantes-Métropole - COPR

Nantes métropole est dotée d'une Cellule Opérationnelle de Prévention des Risques (COPR) : une équipe opérationnelle de techniciens chargés de la lutte contre les pollutions et de la prévention des risques dans les entreprises. Cette structure originale et exemplaire, complémentaire de l'action de l'Etat, est unique en France. Elle a pour missions de prévenir des risques et des pollutions, d'intervenir sur les pollutions et les accidents environnementaux et, renforcer l'action des maires dans leur obligation « de prévenir et de faire cesser les pollutions de toute nature » (code général des collectivités territoriales), et compléter l'action de la DREAL pour les entreprises exploitant une installation classée pour la protection de l'environnement.

Piloté par :

Mme Emilie JAMBU

*Adjointe au chef de la division
risques chroniques
DREAL Pays de la Loire*



Co-piloté par :

M. Patrick HERVIER

*Membre du Directoire Déchets
France Nature Environnement*



Animé par :

M. Antoine LEBEAU

Animateur

